# Réussite des start-up incubées

**THE ARK.**
*La fondation basée à Sion a accordé un soutien de 4,3 millions aux jeunes entreprises l'année dernière.*

YOANN SCHENKER

La Fondation The Ark, créee en 2004 par le Département de l'économie, de l'énergie et du territoire du canton du Valais, a présenté cet été son rapport annuel. En 2010, la fondation dont le budget est de 5 millions de francs a soutenu 59 projets innovants (création de start-up, valorisation de technologies). Elle a accordé un soutien global de 4,3 millions de francs. The Ark est financé à hauteur de 38% par le canton, 32% par la Confédération et 11% par les communes. Un fond interne de la fondation et des donations de la Loterie romande complètent les apports.

La fondation s'est fixée de renforcer la compétitivité des entreprises et de diversifier le tissu économique du canton. Ceci principalement par le biais de son incubateur d'entreprises qui tente de favoriser l'émergence de projets et la création de nouvelles sociétés. The Ark offre à celles-ci un cadre privilégié allant de la mise à disposition d'infrastructures en passant par le financement d'expertises, l'animation et le réseautage.

Aucun financement direct n'est néanmoins accordé aux entreprises incubées.

En 2010, 55 demandes de candidatures ont été transmises à la fondation et treize projets on été acceptés dans la première phase d'incubation. Il existe en effet plusieurs stades dans le processus: le premier, nommé préincubation permet de formaliser le concept d'entreprise. La phase suivante dite d'incubation est divisée en deux étapes. L'incubation de démarrage permet la création juridique de la société et met en place tous les aspects liés notamment à la protection intellectuelle. Ensuite, c'est dans l'étape d'incubation de développement qu'intervient la recherche d'investisseurs et la mise sur le marché du produit.

Au total, une incubation complète peut durer de deux à trois ans et demi. Les critères de sélections se basent essentiellement sur le potentiel d'affaire du projet, l'équipe dirigeante, le marché, le produit ou service et la stratégie.

Près de 80% des start-up incubées par The Ark depuis cinq ans sont toujours en activité. A l'instar de Snowpulse, une entreprise qui a quitté l'incubateur en 2010 *(lire encadré)*.

Depuis sept ans, le projet de parc technologique s'est fortement développé. A ce jour, The Ark est réparti sur six sites dans les principales villes du canton. La fondation se focalise dans trois secteurs: les sciences de la vie (chimie, biotech, pharma) qui représentent 6,7% des places de travail et 14,6% du PIB valaisan. Les sciences de l'ingénierie regroupent plus de 400 entreprises et fournissent 7,1% des emplois. Les technologies de l'information qui génèrent un PIB de 90 millions de francs par an.■

## L'apport bénéfique de The Ark

La société Snowpulse basée à Martigny est active dans le secteur des airbags d'avalanche. Elle commercialise depuis 2008 un système airbag incorporé dans les bretelles d'un sac à dos qui est activé manuellement en cas d'avalanche. En l'espace de trois secondes, un coussin d'air se gonfle et protège intégralement la tête et une partie du thorax.

L'entreprise a rejoint l'incubateur de The Ark en 2007. Aujourd'hui, Snowpulse compte 15 employés et vend plus de 5000 articles par an. La start-up a étendu son réseau de distribution dans 18 pays. Pour Yan Bertchen, créateur de Snowpulse, l'incubateur lui a permis de trouver des investisseurs potentiels mais aussi d'acquérir des notions importantes en management.

Face aux risques d'une entrée sur un marché de niche (120.000 pièces par an selon Yan Bertchen), Snowpulse a choisit de trouver un acquéreur pour sa technologie.

En juillet 2011, le spécialiste suisse des articles de sports de montagne Mammut a racheté l'intégralité du capital action de Snowpulse. Ce choix a notamment permis à l'entreprise d'éviter de passer par une difficile phase de croissance où les investissements nécessaires notamment en termes de réseaux de vente et de marketing n'auraient que difficilement pu être supportés, ajoute Yan Bertchen.

A l'avenir, malgré son rachat, Snowpulse poursuivra ses activités d'assemblage de design et de test à Martigny. Le déplacement des activités de vente et de marketing est en discussion. (YS)